



Mutual Fund Dealers Association of Canada
Association canadienne des courtiers de fonds mutuels

Personne-ressource : Ken Woodard
Directeur, Communications et services aux membres
Téléphone : 416 943-4602
Courriel : kwoodard@mfd.ca

BULLETIN N° 0371 – M
Le 28 avril 2009

Bulletin de l'ACFM

Renseignements aux membres

Aux fins de distribution aux personnes intéressées de votre société

Transfert des comptes de clients de Hill & Crawford Investment Management Group Ltd. à Altimum Mutuals Inc.

Un jury d'audition du conseil régional du Centre de l'ACFM a délivré une ordonnance le 22 avril 2009 qui révoque les droits et privilèges d'un membre de l'ACFM, Hill & Crawford Investment Management Group Ltd. (« HCIM »), notamment le pouvoir de HCIM d'exploiter une entreprise reliée aux valeurs mobilières. L'ordonnance interdit également à M. Albert Rodney Hill d'exercer des activités reliées aux valeurs mobilières lorsqu'il travaille pour HCIM ou est associé à cette société. Pour d'autres renseignements à ce sujet, veuillez consulter la section « *Enforcement* » (*Current Cases*) du site Web de l'ACFM à www.mfda.ca.

Par suite de cette ordonnance, M. Albert Rodney Hill et HCIM ne sont plus en position de négocier des titres au nom de clients.

Pour que les clients ne soient pas touchés par la révocation, tous les comptes de clients de HCIM ont été transférés à Altimum Mutuals Inc. Si un client souhaite effectuer une opération, il doit communiquer avec Altimum Mutuals Inc. au **1 905 680-8544** ou s'il souhaite transférer son compte dans une autre maison de courtage, il doit communiquer avec cette dernière qui prendra les mesures nécessaires avec Altimum Mutuals Inc.

DM#172737